

A propos de l'expédition d'Égypte

Par André Beau, Président honoraire des «Amis de Talleyrand»

« En Histoire, il n'y a pas de vérité. Il n'y a que des faits » Cette affirmation récente de Ronald Zins, Président du Souvenir napoléonien, peut parfaitement s'appliquer à l'évolution politique, diplomatique et militaire de l'expédition d'Égypte, conçue dès 1797, entreprise en 1798 et mal terminée au cours de l'année 1799.

Dès le départ, nous allons le voir, Talleyrand engage pleinement sa responsabilité de ministre des Relations extérieures, dans la mise en œuvre du projet.

Il faut avoir en mémoire la lecture de l'Essai sur les avantages à retirer de colonies nouvelles dans les circonstances présentes, faite par Talleyrand à ses collègues de l'Institut, le 3 juillet 1797. Il y rappelait incidemment l'ancien projet de Choiseul, envisageant la cession de l'Égypte à la France par la Sublime Porte. D'autres études, parues quelque dix ans plus tôt, venaient de mettre l'Égyptologie à la mode ; nous verrons in fine ce qu'il en sera à Valençay.

En l'été 1797, Charles Maurice de Talleyrand et Napoléon Bonaparte ne se connaissent que fort peu et ni l'un ni l'autre n'avait de prévention contre son partenaire.

Ce n'est qu'après la signature du traité de Campo-Formio (18 octobre 1797) par le seul Bonaparte, que les deux hommes crurent à l'intérêt qu'ils auraient à collaborer.

De fait, dès le 16 août 1797, le brillant vainqueur de la campagne d'Italie, écrit en ces termes au Directoire : « L'empire des turcs s'écroule tous les jours ; la possession ... (des Iles ioniennes)... nous mettra à même de le soutenir autant que cela sera possible, **ou d'en prendre notre part** (c'est nous qui soulignons). Les temps ne sont pas éloignés où nous sentirons que, pour détruire véritablement l'Angleterre, il faut nous emparer de l'Égypte [et...] prendre des mesures pour conserver notre commerce du Levant. »

Talleyrand, dont le goût pour les affaires commerciales, déjà poursuivies en Amérique, n'est plus à mettre en doute, répond, le 23 août : « Le Directoire approuve parfaitement l'occupation de Zante, Corfou et Céphalonie... Rien au reste, n'est plus important que de nous mettre sur un bon pied... avec les autres provinces de l'empire turc d'Europe et même toutes celles que baigne la Méditerranée, comme notamment l'Égypte, qui peut nous devenir un jour d'une grande utilité . »

Dans une longue dépêche à Talleyrand, datée du 13 septembre, Bonaparte envisage la prise de Malte, avec l'aide de l'escadre de l'amiral Brueys , et même de s'emparer de l'Égypte, pour le cas où nous fussions obligés de céder le cap de Bonne-Espérance aux Anglais, avec seulement 25000 hommes, escortés par huit ou dix bâtiments de ligne ou de frégates vénitienes car « l'Égypte n'appartient pas au Grand Seigneur » Bonaparte conclut en invitant le ministre à s'informer des réactions de la Porte, en présence d'une telle éventualité.

Curieusement, à la même époque, Talleyrand signe un arrêté réorganisant l'École des Jeunes de Langues, dont l'un des buts essentiels est de pourvoir à la formation des drogmans, nom donné aux interprètes dans les pays du Levant.

Après une courte semaine passée au congrès de Rastatt, autrement célèbre, Bonaparte arrive à Paris, le 5 décembre 1797 et l'on peut imaginer que les conversations particulières vont bon train entre le général et le ministre. Talleyrand use alors de toute l'attention qu'il porte à son partenaire ; notamment en donnant à « madame Buonaparte » le 3 janvier 1798, en l'Hôtel Galliffet, la mémorable fête que l'on sait.

Bonaparte est de rechef, attendu à Rastatt, mais ne s'y rend pas.

C'est alors que, d'une manière toute spontanée, Talleyrand saisit le Directoire, d'un rapport très concret : « L'Empire ottoman, affirme-t-il ne durera pas plus de vingt-cinq ans et ses provinces d'Europe seront la proie des deux maisons impériales... La République devrait prendre des mesures pour saisir parmi ses débris ceux qui pourraient lui convenir... Je mets, sans hésiter, au premier rang, l'Égypte, l'île de Candie (la Crète) et celle de Lemnos.

« L'Égypte, que la nature a placée si près de nous, nous présente ses avantages immenses sous les rapports du commerce,

soit de l'Inde, soit d'ailleurs... » Et Talleyrand de conclure « Pourquoi nous sacrifierions-nous plus longtemps pour une puissance dont l'amitié est équivoque et qui touche à sa ruine. L'Égypte n'est rien pour la Turquie, qui n'y a pas l'ombre d'autorité », non sans préciser que l'opération pourrait avoir lieu dès le 1^{er} messidor (juin) pour s'achever à la fin de thermidor (mi-août) 1798 et qu'il présenterait « un travail général sur cette matière au Directoire exécutif. »

Vers le même temps, on apprend la mort d'Aubert-Dubayet, ambassadeur de la République à Constantinople, survenue le 17 décembre précédent, et Talleyrand suggère au Directoire de remplacer le défunt par un simple chargé d'affaires, le secrétaire-interprète Ruffin, agent consulaire à Pétra « homme de beaucoup de mérite et de talents », tandis que la Porte attendrait l'envoi d'un nouvel ambassadeur, qui restait à désigner.

Ainsi, est-il permis de penser que la question d'Égypte est officiellement posée du chef même du ministre des Relations extérieures, agissant sans y avoir été spécialement invité par le Directoire.

Aucune allusion à cette initiative personnelle dans les « Mémoires » du Prince, selon lesquels, c'est Bonaparte qui est venu à Paris, convaincre le Directoire de conquérir l'Égypte.

Comme promis, Talleyrand remet au Directoire son « Rapport sur la question d'Égypte », le 14 février 1798. Il était établi de la veille, et enfonce le clou, oserons-nous dire :

« L'Égypte fut une province de la République Romaine ; il faut qu'elle le devienne de la République Française .

La conquête des Romains fut l'époque de la décadence de ce beau pays ; la conquête des Français sera celle de sa prospérité. Les Romains ravirent l'Égypte à des rois illustres dans les arts, les sciences, etc ; les Français l'enlèveront aux plus affreux tyrans qui aient jamais existé.

L'ancien gouvernement de la France s'était longtemps nourri du projet ... mais il était trop faible pour s'y livrer.

Son exécution était réservée au Directoire exécutif...

Jamais projet plus vaste et plus important dans ses résultats et cependant plus simple dans ses moyens d'exécution n'a été présenté au Directoire exécutif ; je vais le lui développer **et je le supplie de me prêter toute son attention** (c'est nous qui soulignons).

Le développement annoncé ne comprend pas moins de quatorze pages, grand format : la première partie écarte toutes complications internationales : elle confirme que la Porte n'a pas en Égypte même l'ombre de l'autorité ; son pacha n'y est que le premier esclave des beys ; la Porte n'en tire pas le moindre revenu... car les beys disposent à leur gré de toutes les terres. Suit l'exposé des griefs contre les beys : il n'y a que la force des armes pour les amener au respect de la République Française. Puis vient la longue liste des productions locales, à mettre en valeur, pour aboutir au commerce de l'Inde via la route de Suez, soit toute une révolution économique qui sera fatale à l'Angleterre.

« Et qu'on ne dise pas que nous commettons une injustice contre la Porte en attaquant ses biens. Ce n'est pas qu'il faille rompre avec elle. Je pense au contraire que l'invasion en Égypte doit être accompagnée de l'envoi à Constantinople d'un négociateur qui ait toute la dextérité et toute la fermeté convenables... L'Angleterre, menacée d'une descente sur ses côtes ne pourra pas parer le coup... tenu secret. La Russie, la Prusse et l'Autriche, qui viennent de se partager la Pologne ... ne doivent pas ... affecter un grand rigorisme en cette occasion. »

Et Talleyrand d'énumérer les moyens d'exécution à prévoir, de fixer les dates limites de leur mise en œuvre et d'indiquer les étapes de ce merveilleux voyage. D'ailleurs, on fera partir de Suez un corps de 15.000 hommes à destination de l'Inde, pour en chasser les Anglais.

Enfin, le ministre prend soin de préciser qu'il s'est inspiré des travaux d'un ancien consul général au Caire, résidant dans le pays depuis 36 ans, et notre représentant officiel depuis janvier 1793 : Charles Magallon.

Après une brève conclusion, Talleyrand prie enfin le Directoire exécutif de lui faire connaître sa décision, se réservant de lui présenter un projet d'arrêté, lorsqu'il connaîtra la résolution qui sera prise.

Ainsi tout paraît, clair, simple, économique et plein d'avantages, aussi bien pour la politique générale, que pour le commerce et la science.

Quelques jours plus tard, Talleyrand n'hésite pas à informer de son projet, le ministre de Prusse en poste à Paris, Sandoz-Rollin et lui précise qu'il n'attend que l'unanimité du Directoire pour le mettre à exécution. Nous sommes le 22 février et, le 19 avril, soit une semaine après la signature de l'arrêté directorial positif, le « sieur Talleyrand » confirme à Sandoz-Rollin « qu'il était avec Magallon ... l'auteur de cette grande entreprise et qu'il en attendait les plus grands succès. »

Comment, dans ces conditions, trouver le cheminement de la pensée de Talleyrand, lorsqu'on sait que quelques mois plus tard, il reniera haut et fort, toute responsabilité dans l'aventure d'Égypte ? Il ira même jusqu'à prétendre que Charles Delacroix, son prédécesseur au ministère y est pour quelque chose. Manœuvre diplomatique plus dangereuse qu'il n'y paraît ? peut-être. Moyen de s'attirer la sympathie du Directoire exécutif, lequel ne serait pas fâché de voir son bras armé, Bonaparte, s'éloigner des rives de la République au cours d'une expédition somme toute périlleuse ? Ce n'est pas prouvé.

Bonaparte avait quitté Paris le 4 février, en tournée d'inspection sur les côtes de la mer du Nord ; il était de nouveau dans la capitale, le 16 février. Le congrès de Rastatt, destiné à régler le sort des compensations prévues lors du traité de Campo-Formio, entamées en décembre 1797 n'avancait pas ; Bonaparte qui s'y était déjà rendu devait y retourner : c'est du moins sur quoi Talleyrand comptait. C'est alors que le ministre laisse entendre à Treilhard, l'un des négociateurs français, que le général ne réapparaîtrait pas à la table de ce malheureux congrès, dont la fin tragique nous est connue par ailleurs. En effet, général et ministre sont alors d'accord sur l'opportunité et la nécessité d'intervenir au plus tôt en Méditerranée. A la demande de Talleyrand, un agent de son ministère, Boulouvard, rédige un « Projet d'instruction » pour le ministre plénipotentiaire qui sera chargé de représenter la République auprès de la Porte ottomane, présentant tout au long la particularité de laisser en blanc le nom de l'agent désigné pour cette tâche délicate.

Désireux de surveiller les préparatifs de l'expédition décidée, Bonaparte quitte Paris pour Toulon, le 4 mai et une semaine plus tard, Talleyrand informe le chargé d'affaires Ruffin, du départ imminent du négociateur, lequel, en principe, arrivera entre les 10 et 25 juillet.

De fait, ce n'est que le 2 septembre qu'un certain Desroches est désigné comme ambassadeur près la Sublime Porte... mais il ne partit pas !

Or, le corps expéditionnaire avait pris la mer le 19 mai, et Bonaparte, convaincu que c'était Talleyrand lui-même qui serait le négociateur, l'informe le 23 mai, se trouvant au large de la Corse, que La Badine et deux autres vaisseaux, vont bientôt le prendre à Toulon. Après la prise de Malte, le 18 juin, nouvelle dépêche de Bonaparte à Talleyrand, pour lui dire qu'il lui envoie un autre navire, la frégate La Sensible, pour son prochain passage. Attaquée le 27 juin par un navire anglais, La Sensible est envoyée par le fond et Bonaparte ignore tout de la position exacte de Talleyrand, toujours à Paris !

Lorsque, dans l'une de ses dépêches du 19 août, Bonaparte demande « Talleyrand est-il à Constantinople ? », on se doute qu'il imagine ce dernier rendu à destination. Nous sommes là trois semaines après le désastre d'Aboukir, et si la partie n'est pas encore complètement perdue, le chef du corps expéditionnaire français, réalise la difficulté qu'il y a à contrer les forces de l'amiral Nelson. Le 7 octobre, nouvelle interrogation de Bonaparte : « Je ne sais si Talleyrand est à Constantinople... Vous enverrez par Vienne un ambassadeur à Constantinople ; cela est très essentiel ; Talleyrand doit s'y rendre **et tenir sa parole** » (c'est nous qui soulignons). A ce point de notre exposé, on peut se demander à qui, ou à quoi était destiné le portefeuille en maroquin rouge, actuellement visible à Valençay et chiffré « Ambassade de Constantinople ».

Ainsi, il apparaît que Bonaparte vient d'être berné par son meilleur ami, qui, cependant, le restera encore tout à fait, jusqu'en 1807, si nous nous permettons de nous projeter dans l'avenir. D'ailleurs, il n'est pas exclus qu'au sein même du Directoire, on ne se soit pas réjoui des difficultés enfin rencontrées par Bonaparte, général tout à la fois entreprenant et chanceux que l'on voulait voir essentiellement se cantonner dans un rôle d'appoint militaire à la disposition du pouvoir politique en place. Sans oublier que François de Neufchâteau, membre influent du Directoire, se voyait bien ministre à la place de Talleyrand.

Dans ses « Mémoires », Talleyrand évoque rapidement la mission à Constantinople : « Le projet que j'avais pris depuis longtemps de me retirer, m'avait fait prendre une précaution. J'avais confié mes dispositions au général Bonaparte avant son départ (lequel)... avait approuvé les motifs de ma retraite, [...] s'était prêté avec plaisir à demander pour moi au Directoire l'ambassade de Constantinople, s'il y avait moyen de traiter avec la Turquie, ou l'autorisation d'aller [...] au Caire (afin de) négocier avec les agents de la Porte ottomane . » Nous voilà bien loin des opinions solennelles d'août 1797 et de février 1798, car Talleyrand n'en parle pas. Il est vrai que ces fameux « Mémoires » ne présentent pas toujours le caractère de véracité attendu.

Le valeureux Ruffin, quant à lui, s'était vu confier par le ministre, dès le 26 juillet 1798, que lui, Talleyrand avait déclaré

à l'ambassadeur turc en poste à Paris que « le véritable objet de l'expédition était Malte, qu'elle n'était destinée à aucune conquête ultérieure » ; et Talleyrand de dire à Boulouvard, l'auteur du projet d'arrêté de nomination de l'ambassadeur à Constantinople « ... Une occupation n'est pas une conquête ; une répression d'injures, d'avanies, n'est pas une conquête... » Ruffin, qui était donc sur place, dans une position des plus périlleuses, se voyait, le 3 août, invité à user « de prudence » et « de fermeté » Ne craignez pas les Sept-Tours (la prison d'Etat). [...] la Porte a ici un otage qu'elle ne voudrait pas compromettre... Le commerce de la Méditerranée doit changer de face et passer entièrement dans la main des Français » Il n'empêche, Pierre-Jean-Marie Ruffin et tout le personnel de l'ambassade allaient se retrouver en captivité, trois ans durant, du 2 septembre 1798 au 26 août 1801 !

En cet automne 1798, les moins avisés des métropolitains réalisaient enfin qu'à partir du jour où les Anglais avaient établi leur emprise sur toute la Méditerranée, l'aventure dirigée par Bonaparte, allait tourner au fiasco militaire. Le beau rêve s'envolait. Des informations sûres ne parvenaient en France que de plus en plus mal. Certes, l'armée avait fait son devoir, la mission scientifique conduite par Gaspard Monge, rempli au mieux ses objectifs, mais malgré les efforts qu'il déployait, Bonaparte ne parvenait pas à s'ouvrir la route de la Syrie ; il lui fallait rejoindre Le Caire, auréolé de légende, certes, mais vaincu .

Au final, les coupables, les responsables, c'étaient les membres du gouvernement. Mais le plus coupable et le plus responsable aux yeux de l'opinion publique, n'était-ce pas le ministre des Relations extérieures ?

Une campagne de presse s'engagea à l'encontre de Talleyrand et selon, Thierry Lentz, « les Jacobins qui, quelques mois plus tôt accablaient de reproches le vainqueur d'Italie, attaquaient à présent le ministre et l'accusaient d'avoir volontairement privé la République de l'un de ses défenseurs. » Et l'éminent historien de rappeler à son tour que Talleyrand n'avait pas hésité à rejeter les torts sur son prédécesseur au ministère, Charles Delacroix ; il cite même, à titre de justification, un passage de l'étonnant plaidoyer pro domo que Talleyrand allait publier dans Le Moniteur du 26 juillet 1799 : « J'avais dit qu'on m'attribuait l'expédition d'Egypte, mais ni la gloire, ni le blâme ne peuvent m'en appartenir, c'était un projet très ancien... Je viens de relire la lettre que [...] Delacroix écrivait à [...] Magallon, le 29 thermidor an V (16 août 1796 ... Il est impossible d'exprimer dans des termes plus clairs, plus énergiques, plus répétés, l'ardent désir d'une expédition en Egypte... »

Pour Emmanuel de Waresquiel, il n'est pas impossible que Talleyrand ait envisagé « l'expédition d'Egypte comme un moyen de détourner les vellétés belliqueuses de la République à ses frontières et d'alléger les risques encourus par l'Angleterre...Et tant pis si Bonaparte ne s'en tire pas » car, ainsi, Talleyrand « continue à travailler discrètement pour la paix . D'autres diront à renseigner l'ennemi. C'est une question de point de vue » que, personnellement nous ne partageons pas. Plus intéressante est l'allusion à Mme Grand, alors la maîtresse de Talleyrand, considérée comme agent double, dont une lettre, malheureusement non retrouvée, parlerait de « l'affaire d'Egypte [...] mise sur pied au bénéfice de nos amis anglais » Car il est une énigme non encore résolue à ce jour : comment le voyage aller de l'expédition et le retour précipité de son chef ont-ils pu s'effectuer sans encombre, au nez et à la barbe des navires anglais croisant alors dans la Méditerranée ?

Cependant, sûr de lui, le citoyen Talleyrand-Périgord allait bientôt donner sa démission de ministre des Relations extérieures. Au moment où toute l'Europe grondait à notre encontre, Napoléon Bonaparte, regagnait la France et organisait en sourdine le coup d'Etat du 18 brumaire (9 novembre 1799). Cette fois encore, Talleyrand s'impliquerait auprès du général : et le 22 novembre 1799 , il réintérait la rue du Bac, de nouveau ministre des Relations extérieures de la République Française.

Comme nous l'avons prévu, revenons à Valençay par le biais de l'égyptomanie, en vogue dès la fin du XVIIIème siècle, même si pour cela, il nous faut nous projeter quelques années plus tard, après même l'acquisition de Valençay par le ministre dont les propos sibyllins tenus par la duchesse de Dino dans sa « Notice sur Valençay » donnent à penser qu'en la circonstance, Bonaparte joua les bailleurs de fonds. C'est en effet au cours des années 1805 et 1806, que Renard, architecte de S.E. le ministre des Relations extérieures, entreprend l'aménagement paysager de la « terre de Valençay » Parmi les (trop) fragiles « fabriques » édifiées, on trouve un « temple égyptien » de fort belle allure si l'on se fie au dessin qui en a été publié en 1809, mais dont il ne reste aucune trace sur le terrain. Cet édifice nous est d'ailleurs décrit par l'érudite chabriot Michel Dewachter, comme « à huit colonnes palmiformes, entièrement décoré de bas-reliefs et dont une porte au moins était flanquée d'une paire de sphinx ... l'examen des bas-reliefs » se retrouvant dans le Voyage de Denon (paru en 1802), dont s'est inspiré Renard, et la façade du « temple égyptien » étant « tout simplement une adaptation de la salle hypostyle d'Esneh » wille de la Haute-Egypte. Seul, un guéridon rond en bois peint, sculpté de motifs hiéroglyphiques, re-

posant sur trois pieds terminés en sabots de bovidés, paraît avoir échappé à la destruction . Ce meuble est ordinairement présenté dans la chambre « dite » de Mme de Staël, dont le passage à Valençay est peu vraisemblable. Valençay possède un autre objet susceptible d'évoquer l'Egypte, bien qu'utilisé beaucoup plus tard par le grand chambellan de Louis XVIII : la canne à pommeau d'or aux armes, dont la partie en ivoire n'est autre qu'une défense de narval. En effet depuis le XVIIIème siècle, c'est au Caire que l'on travaillait ce type d'objet.

Charles Maurice Prince de Bénévent puis de Talleyrand éprouva-t-il quelque remord un jour où l'autre, à la vue ou à l'usage de ces traces de son action aux heures enfuies du Directoire ? Il est permis d'en douter.

Sources :

- Georges Lacour-Gayet – Talleyrand – Paris –Payot -1930 ,tome 1, chapitre 17 , ouvrage essentiel pour la connaissance de Talleyrand et qui nous a servi de fil conducteur.
- Napoléon Bonaparte– Correspondance générale –Paris-Fayard- 2004/2005-,tomes 1 et 2 – (Nouvelle édition par les soins de la Fondation Napoléon).
- Louis Garros – Itinéraire de Napoléon Bonaparte 1769-1821- Paris-Ed. de l'Encyclopédie Française -1947.
- Emmanuel de Waresquiel – Talleyrand, le prince immobile - Paris-Fayard- 2003 .
- Jean-Charles Krafft – Plans des plus beaux jardins de France, d'Angleterre et d'Allemagne...Paris-Levrault-1809 – tome 1.
- Revue du Souvenir Napoléonien : N° 421 – décembre 1998 / janvier 1999 ; N° 462 – décembre 2005 / janvier 2006.
- Michel Dewachter – Carobrias 4 – (L'Egypte dans les collections de l'Indre) – Chabris-1981



Bonaparte aux pyramides, par Maurice Orange. Musée du vieux Granville